



COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 16 mai 2022

PRESENTS : Mmes Marie Line BLAY - Sandrine BUFFIERE - Anne Marie COMBEAU - Nathalie LONGUEVILLE - MM. Eric LACOUR (Président) - Samuel ALLARD - Bernard BESSON - Jean Louis BLOND - Fabrice BOUDY - Jacques COUPLÉ - Patrick DEMARET (secrétaire général) - Daniel FAURE - Jean Joël LACOTTE - Bernard LAGARDE - Patrick LE ROUX - Didier MERY - Christian RAIGNIER - Gilles THOMAS

EXCUSES : MM. Julien BEAUGIER - Jonathan BLONDY - Roland ETCHART - Benjamin HAUTIER - Dr Didier JOLLIS

ASSISTE : M. Erick SENECHAL (CTR PPF)

Propos du Président du District

Il félicite l'équipe féminine de Trélissac Antonne pour sa victoire au Festival Foot U13 Pitch Régional à Gujan Mestras qui se qualifie pour la finale nationale début juin à Capbreton. Il félicite également l'équipe de garçons du club pour son tournoi, terminant avec le prix du fair-play et une première place au défi conduite et du Carton Vert collectif, ainsi que les Féminines vainqueurs du quiz.

Les louanges vont aussi aux U18 de Bergerac Périgord qualifiés dans la poule finale pour la montée en U19 National et également pour la montée de Sarlat Marcillac et Limens JSA en R2 Ligue.

Moins de chance pour Bergerac Périgord B, Thenon Limeyrat Fossemagne et Thiviers qui descendent à l'étage inférieur.

Il informe de la démission d'Aurore TRIBOULT du Comité Directeur. De ce fait, 2 nouveaux membres devront être élus lors de l'AG.

Il explique le déroulement de la Journée des Bénévoles pour les sept Périgourdins présents au stade de France et au repas de gala.

Propos du secrétaire général du District

- Il fait lecture des vœux des clubs pour l'assemblée générale. La plupart des vœux ne sont pas retenus car ils ne sont pas du ressort des Règlements Particuliers du District à faire voter en AG.

Concernant les vœux du club des Portugais de Sarlat sur la possibilité de créer un championnat U15 à 8 joueurs, la commission des jeunes fera un sondage en début de saison.

La Commission Départementale de l'Arbitrage devra reformuler son vœu sur l'arbitre capacitair par un règlement qui sera voté par le comité directeur avec une présentation lors de l'AG financière du district.

Il présente ensuite les propositions de modification de nos règlements particuliers du district et donne des informations sur le déroulement de l'Assemblée Générale du district prévue le samedi 11 juin 2022 à St Aulaye. Jean Jacques Combeau préparera le budget prévisionnel, Martine Blond fera le powerpoint de la présentation de l'assemblée.

- Il présente ensuite un projet de révision de la cotisation fixe des clubs qui est actuellement de 240 € pour les clubs de District et de 260 € pour les clubs de Ligue. Devant la perte constante chaque saison de clubs et la montée du nombre des licenciés, il propose un mélange des deux avec un fixe de 100 € et une part variable de 2 € par licencié et 1,75 € pour les licenciés jeunes jusqu'aux U17 (1 seule licence sera comptabilisée pour les personnes en possédant plusieurs).

- Il revient sur les problèmes engendrés par la gestion de la commission de discipline en faisant une analyse impartiale des événements depuis le début de saison. Le comité directeur, lors de sa dernière réunion, avait décidé, à une large majorité, de destituer de ses fonctions le président de la commission de discipline tout en lui laissant la possibilité de rester membre. La commission d'appel de la Ligue, lors de sa réunion du 15 avril, a annulé cette décision principalement sur la forme.



COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 16 mai 2022

Après un débat où chacun a pu s'exprimer, le comité est appelé à voter sur deux choix :

- Choix 1 : retenir le choix de la commission d'appel de la Ligue et de laisser la présidence à José Taipa.
- Choix 2 : procéder à l'exclusion de José Taipa de la commission en respectant la procédure très rigide

prévue au règlement disciplinaire de la FFF pour ce genre de situation.

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

Choix 1 : neuf voix

Choix 2 : huit voix

Abstention : 1

Le choix 1 sera donc appliqué.

Points sur les finales de fin de saison

Les premières finales se sont bien déroulées. Pour les prochaines, il est prévu les actions suivantes :

- Les commissions des arbitres et des délégués fourniront la liste des officiels.
 - Nathalie Longueville et Jean Joël Lacotte seront responsable des finales U15 à Limeuil.
 - 4 équipes de foot à 8 feront les finales des championnats seniors à Chamiers.
 - Patrick Demaret et Piéric Modolo feront le point sur les dotations et les banderoles.
 - Les finales futsal jeunes U15 et U18 restent au dimanche 29 mai car le gymnase d'Agonac n'est pas disponible le samedi.
 - Les finales futsal seniors sont reportées au jeudi 2 juin à la Force.
- Eric Lacour essayera d'être présent sur toutes les finales.

Projets de fusion

Patrick Demaret soumet à l'avis du Comité 3 propositions de fusion de clubs, à savoir :

- JS Corgnac, CS Colais, AS Sarrazac : fusion-absorption, le club de Corgnac étant club absorbant. Le nom du nouveau club n'est pour l'instant pas connu
- Tour S Merles Blancs et FC Pays de Mareuil : fusion-crétion sous le nouveau nom de Football Club La Tour Mareuil Verteillac
- La Thibérienne et Nord Dordogne : fusion-absorption, le club de Thiviers étant club absorbant, sous le nouveau nom de La Thiberienne Nord Dordogne.

Ces 3 dossiers sont approuvés à l'unanimité et seront transmis à la Ligue pour avis.

Tour de table

- Christian Raignier rappelle que la commission des championnats Seniors a déplacé la dernière journée de championnat au dimanche 29 mai pour permettre de rattraper des matchs en retard (réunion du Comité du 15 mars).

Concrètement les 2 dernières journées en Départemental 1 et Départemental 2 (initialement prévues les 8 et 15 mai) auront lieu les 22 et 29 mai. En Départemental 3 et Départemental 4 la dernière journée (initialement prévue le 15 mai) aura lieu le 29 mai 2022.

Compte tenu de ces reports et de l'organisation des Finales de Coupes le 05 juin 2022 et de l'impossibilité de déplacer la date du 12 juin pour les finales par respect pour le club organisateur, la mairie, les élus et nos partenaires (travail déjà effectué, disponibilités...), les demi-finales en Départemental 3 et 4 sont donc supprimées.



COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 16 mai 2022

Les premiers de chaque poule de D3 et D4 seront classés dans l'ordre par le rapport points/matches joués, puis en cas d'égalité seront départagés par le meilleur goal-average puis la meilleure attaque. Les équipes ainsi classées 1 et 2 disputeront la finale.

- Erick Sénéchal explique qu'il mettra en place un nouveau dispositif de détection lors de la finale de Jour de Coupe U11 à Notre Dame de Sanilhac en impliquant fortement les éducateurs des clubs présents.

Il tire un coup de chapeau aux nombreux bénévoles au sein du district et espère fortement que les acteurs du foot en Dordogne ont conscience du travail réalisé.

- Nathalie Longueville explique que le mini championnat des exempts n'a pas connu un franc succès suite aux forfaits de plusieurs équipes.

- Suite à la pose des sifflets des arbitres en Dordogne, le Comité de Direction approuve le choix de faire des réunions regroupant les familles du football. Nathalie Longueville fait un condensé de la première réunion qui s'est tenue à Artur.

Le comité étudiera avec attention les propositions de ces réunions organisées par la CDA et l'UNAF24.

- Bernard Lagarde et Patrick Le Roux s'inquiètent des dérives entretenues par certains membres du comité qui prennent des initiatives personnelles. Pour eux, chaque élu du Comité doit respecter l'institution et doit respecter le Président. Un rappel verbal sera réalisé sous forme de réunion avec le Président, Bernard Lagarde et Patrick Le Roux.

- Gilles Thomas, le président de la commission technique, signale que 214 stagiaires ont fait des formations cette saison.

La prochaine assemblée générale de l'Amicale des Educateurs aura lieu le 31 mai au siège du Crédit Agricole à St Laurent des vignes avec la présence de Patrick Pion. Ce dernier présentera les nouveaux projets de la DTN, la gestion et l'intégration des parents au sein du club et la formation continue des éducateurs.

- Samuel Allard présente le règlement de la coupe de la Dordogne Futsal qui sera voté lors de l'AG du district à St Aulaye

- Jacques Couplet le président de la commission des terrains précise qu'il ne reste que 2 terrains à contrôler, La Douze et Jayac, que le contrôle des éclairages est terminé sauf pour les terrains en travaux.

Sa commission contrôlera les gymnases et leur éclairage à partir du mois d'octobre

- Jean-Louis Blond, Président de la commission départementale du statut de l'arbitrage, signale qu'à ce jour 11 clubs seulement seraient en infraction par rapport au statut de l'arbitrage.

Le Président,
Eric LACOUR

Le Secrétaire Général,
Patrick DEMARET

Les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel à l'adresse juridique@lfna.fff.fr dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la publication de la décision conformément aux dispositions des articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et l'article 30 des Règlements Généraux de la LFNA.